



Yvelines
Le Département



**Pass
Yvelines +.**

Pass Yvelines + Ouverture des inscriptions le 1er juillet 2026

Bonjour,

Le Département des Yvelines lance, à partir du 1er juillet 2026, une nouvelle campagne d'inscriptions au Pass Yvelines + (anciennement Pass+) pour l'année scolaire 2026-2027.

Le Pass Yvelines + permet aux jeunes collégiens yvelinois de bénéficier de deux avantages :

- **une aide financière de 70 €** pour tous les collégiens yvelinois et de **100 € pour les collégiens boursiers et les jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance**, afin de pratiquer des activités sportives et culturelles auprès d'un réseau de près de **2 000 partenaires** référencés sur www.passyvelinesplus.fr
- **une offre de bons plans** proposée par ces mêmes partenaires : tarifs réduits, avantages exclusifs, jeux-concours.

Afin de promouvoir le Pass Yvelines + auprès des familles de votre commune et d'encourager les inscriptions, nous mettons à votre disposition **un kit de**

communication comprenant plusieurs supports prêts à l'emploi.

Téléchargez le kit de communication via [ce lien](#)

Nous comptons sur votre appui pour relayer cette information auprès des associations et structures de votre territoire.

+ d'informations sur yvelines.fr et sur www.passyvelinesplus.fr.



Pass Yvelines +.



Nous vous remercions par avance pour le relai de cette information auprès de vos publics et dans vos supports de communication.

*La Direction de la Communication
du Département des Yvelines*

Une question ? Contactez communication@yvelines.fr

Département des Yvelines
2 place André Mignot
Versailles 78000
France



Vos coordonnées ont été recueillies soit directement auprès de vous, soit auprès des partenaires institutionnels et des directions du Département des Yvelines, soit auprès de sources accessibles au public et sont nécessaires à l'envoi de newsletters dédiée à la communication du Département vers les acteurs publics locaux. Elles sont enregistrées et transmises aux services concernés du Département des Yvelines. Vous pouvez à tout moment vous désinscrire de ces envois via le [lien de désinscription](#).

Vos données sont conservées uniquement le temps nécessaire à l'envoi des newsletters. Le Département a nommé auprès de la CNIL un Délégué à la Protection des Données que vous pouvez contacter à l'adresse suivante afin d'exercer vos droits ou pour toutes questions relatives à la protection de vos données dpo@yvelines.fr, ou par courrier à Délégué à la protection des données (DPO), Hôtel du Département 2, place André Mignot 78012 VERSAILLES CEDEX. Si vous estimez, après avoir contacté le Département des Yvelines, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL.

Copyright © 2026 Département des Yvelines
Tous droits réservés